

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Générales ;

Vu la convention présentée par Recherches Emplois Bury (REB) ;

Considérant la nécessité de de fixer entre la commune de Bury et l'association REB, les modalités de mise en œuvre d'un Atelier Chantier d'Insertion. Celui-ci vise à la réalisation, par des publics en difficulté recrutés en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion : CDDI, de travaux d'amélioration du patrimoine naturel communal ;

À l'unanimité des membres présents et représentés et après en avoir délibéré,

Article 1 : **Approuve** la convention ci-jointe à la délibération relative à la mise en place du chantier d'insertion « Environnement - Centre Oise » en 2023 proposée par REB.

Article 2 : **Donne** son accord pour que monsieur le Maire engage toutes les démarches y afférentes.

Article 3 : **Autorise** monsieur le Maire à signer tous les documents et pièces relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an ci-dessus.

Ampliation de la présente délibération sera adressée :

- En Sous-Préfecture de Clermont.
- À la Trésorerie de Saint-Just-en-Chaussée.
- M. le Président de REB.

Bury, le 5 janvier 2023



Le Maire,

David BELVAL



Département de l'Oise

Ville de Bury
(60250)

DELIBERATION

2023-06

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JANVIER 2023

Membres : 23
En exercice : 23
Présents : 19
Représentés : 04 Voix délibératives totales : 23

**OBJET : Convention relative à la mise en place du chantier d'insertion
« Environnement - Centre Oise » en 2023.**

L'an deux mille vingt-trois, le cinq janvier à 18 heures, se sont réunis, dans la salle du Conseil de la ville de Bury, les Membres du Conseil municipal de la ville de BURY, légalement convoqués le 23 décembre deux mille vingt deux, sous la Présidence de **monsieur David BELVAL, Maire.**

PRÉSENTS :

M. David BELVAL, Maire, M. Réginald THEROUDE, 1^{er} Adjoint au Maire, Mme Véronique DELABROY, M. Laurent GUYARD, Mme Ingrid LACAU, Adjointes au Maire.

M. Jean-Pierre AUTIN, Mme Teresa BELGHERBI, M. Pascal DEMAILLY-LAHLOUH, Mme Karen DYS, M. Sylvain GALY, M. Cyril GOULARD, Mme Valéry GUILMAIN, M. Jean-Marc HENONIN, Mme Delphine MALLARD, Mme Isabelle MANIETTE, M. Mathieu MONTAIGNE, Mme Nadia PIAI, M. Didier THIBERGE, Mme Marie-Hélène VANDROMME, membres du Conseil municipal.

EXCUSÉS AVEC POUVOIR :

Mme Myriam GALLOIS-MONTBRUN donne pouvoir à Mme Karen DYS.

M. Jérôme GRUAIST donne pouvoir à M. Laurent GUYARD.

Mme Véronique FAY donne pouvoir à Mme Ingrid LACAU.

M. Christian MOUREY donne pouvoir à M. Cyril GOULARD.